

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale

ARRÊTÉ du 7 juillet 2008

**modifiant l'arrêté du 24 novembre 2006
portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale**

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 24 novembre 2006 modifié portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;


ARRETE :

L'arrêté du 24 novembre 2006 susvisé est modifié comme suit :

- I. Emmanuel Meyer, sous-directeur des affaires juridiques de l'enseignement scolaire à la direction des affaires juridiques, est nommé représentant suppléant de l'administration en remplacement de Catherine Moreau.
- II. Martine Ramond, sous directrice du pilotage et du dialogue de gestion au service de l'action administrative et de la modernisation, est nommée représentante suppléante de l'administration en remplacement de Danielle Saillant.
- III. Au lieu de : « Sophie Prince, administratrice civile, adjointe à la sous-directrice des études de gestion prévisionnelle et statutaires pour les personnels enseignants de l'enseignement scolaire à la direction générale des ressources humaines » lire « Sophie Prince, administratrice civile, chargée des fonctions de sous-directrice des études de gestion prévisionnelle et statutaires à la direction générale des ressources humaines »
- IV. Fabienne Rancinan est nommée représentante suppléante du personnel, au titre de l'UNSA en remplacement d'Anne Viallat

Fait à Paris, le 7 juillet 2008

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Pour le secrétaire général,
Le directeur général des ressources humaines



Thierry LE GOFF